Image not found or type unknown

Locataire maison troglodyte droit et securite

Par **marjomatt**, le **08/05/2014** à **11:16**

bonjour
je suis depuis 1ans et demi locataire d'une maison troglodyte, la cours ce trouve en bord de falaise, il n y a aucune sécurité.
il y a 3jours une pierre aussi grosse qu une basquet est tombe de 5 metre de haut !
je vous laisse imaginer les dégâts si nous avions été en dessous.
quel sont mes droits face a mon propriétaire qui me dit que le grillage de sécurité coute 10 000euros et qu'il n'est pas obliger de le faire?
Merci d avance pour vos réponses.
Marjorie

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés